

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU JUILLET 2024**

L'an Deux Mil vingt-quatre, le 8 juillet à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune *d'HOSTUN* dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de **Monsieur Bruno VITTE**, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 14

présents : 11 représentés : 13 votants : 13

Quorum : 8 Date de convocation du conseil municipal : 2 juillet 2024

Présents : Monsieur Bruno VITTE Maire, Monsieur Benoît VILLARD, Madame Françoise CELERIEN, Madame Monique DA COSTA, Messieurs Patrice BERTRAND, Roger CHARVIN, François CHIEUX et Henri DUC, Madame Delphine HUGOT, Monsieur Joel RIMET, et Madame Martine SUNDBERG.

Excusés : Madame Jeannine FOURNAT représentée par Madame Françoise CELERIEN.
Monsieur Arnaud LAVENDOMNE représenté par Monsieur Bruno VITTE.

Absents : Monsieur Mathieu GASCARD.

ORDRE DU JOUR :

- Etude du Centre de loisirs KID O MINO à l'Ecancière
- Demande de subvention Fond de Concours – Engazonnement stade
- Autorisation engagement des contrats contractuels
- Demande de subvention – Jardin public

- Informations diverses
 - Embauche rentrée scolaire 2024-2025
 - Prévention du bruit
 - Réunion de quartiers

Monsieur Patrice BERTRAND a été élu secrétaire de séance.

***LE COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 3 JUIN 2024
EST APPROUVE A L'UNANIMITE :***

Etude Centre de loisirs KID O MINO

Monsieur le Maire rappelle les différents constats et difficultés rapportés par l'association Familles Rurales. En effet, comme il l'a été évoqué dans un précédent conseil municipal, un manque d'espace dans les locaux de l'ensemble scolaire d'Hostun se fait de plus en plus ressentir.

L'ensemble des communes de Beauregard-Baret, Jaillans, Eymeux, La Baume d'Hostun et Hostun se sont réunis dans le but de maintenir les services de Familles Rurales.

Après analyse de la situation, il est proposé de mandater un architecte spécialisé afin d'étudier des solutions pour le centre de loisirs KID O MINO sur le site de l'Ecancière.

Le conseil municipal, après avoir étudié le dossier, ne souhaite pas donner une suite favorable. Le lieu et l'environnement ne sont pas propice à ces aménagements. Il est proposé d'étudier et faire évoluer les propositions faites sur le site du groupe scolaire d'Hostun.

Demande de subvention – Engazonnement stade

Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire d'effectuer des travaux d'entretien du terrain d'honneur et de l'annexe au stade de football.

Afin de financer ces travaux la commune sollicite une aide financière auprès de l'agglomération.

Le conseil municipal, vote à l'unanimité la décision et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

Autorisation engagement des contrats contractuels

Afin de justifier les dépenses de salaire, le centre des finances publiques demande à autoriser l'embauche de contrats contractuels lorsque les situations suivantes sont présentes sur la commune : accroissement d'activité saisonnière, accroissement temporaire d'activité, de vacance d'emploi, de remplacement d'un agent titulaire ou contractuel indisponible pour les fonctions suivantes : agent des service technique, agent d'accueil administratif, ATSEM, agent d'entretien, agent des services périscolaires.

Le conseil municipal, vote à l'unanimité la décision et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

Demande de subvention – Jardin public

Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire de renouveler les jeux situés au jardin public

Afin de financer ces travaux la commune sollicite une aide financière auprès de l'agglomération.

Le conseil municipal, vote à l'unanimité la décision et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

Informations et sujets divers

- Rentrée scolaire : Annonce des effectifs entrant et sortant pour la rentrée prochaine.
- Salle des fêtes : Les propositions du cabinet d'architecte sont en cours de réalisation pour un projet l'an prochain.
- Faire une étude pour diminuer les nuisances sonores du réfectoire cantine

La séance est levée à 21 heures 00.

Prochaine réunion le lundi 2 septembre 2024 à 19h00